

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

SOUS-PREFECTURE
 25 JUIN 2014
 MONTBELIARD

N° 35/2014

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 11/06/2014	L'an deux mil quatorze le vingt juin à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 20/06/2014	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 26 Ayant donné procuration : 6 Absents excusés : 6 Absent : 1</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, FRANÇOIS Claudine, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, DELMARRE Véronique, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Était absent :</i> MAKSOUH Mourad. <i>Étaient représentés :</i> BORNE Aurélien, BEDEZ Christian, LIPSKI Jean-Pierre, SEGAUD Grégoire, GORGULU Alpay, CLAUDON Pierre.
OBJET : <i>Ancienne école du Centre : 13 logements – Prolongation des délais d'exécution des travaux</i>	<i>Procurations données :</i> - BORNE Aurélien à GRISEY David, - BEDEZ Christian à JELIC Céline, - LIPSKI Jean-Pierre à GIRARD Jean-Claude, - SEGAUD Grégoire à GROSJEAN Aline, - GORGULU Alpay à TRAVERSIER Agnès, - CLAUDON Pierre à MÉRAUX Jocelyne.
RÉSULTAT DU VOTE : - Pour : 26 - Contre : 0 - Abstention : 0	Madame Stéphanie MULLER-FRAS est nommée secrétaire de séance.

L'opération de réhabilitation de l'ancienne école du Centre ayant pris du retard dans l'exécution des travaux pour les raisons suivantes :

- Aléas météorologiques courant 2013,
- Complexification de certaines phases chantier, notamment dans les combles du bâtiment 1,
- Avancement insuffisant dans certaines phases d'exécution,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal une prolongation des délais d'exécution des travaux pour l'ensemble des lots avec une date limite de réception des travaux prévue au 27 février 2015.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, accepte la prolongation des délais d'exécution des travaux.

Fait et délibéré à Bavans, le 20/06/2014
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 20/06/2014
 Publiée le 20/06/2014.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire



[Signature]